



L'hirondelle

**Bulletin d'informations
de la commune de Bernadets**

Édité par la Mairie

GROS PLAN

Aide sociale : qui contacter



Responsable de la commission sociale pour la commune de Bernadets, Yvette Bersans se tient à la disposition des personnes nécessitant une aide.

Sur rendez-vous, le mardi après-midi à la mairie, elle pourra les renseigner sur deux structures présentes à Morlaàs dont voici les missions.

ADMR Luy et Gabas du canton de Morlaàs

L'association du service à domicile en milieu rural (ADMR) apporte une aide à domicile aux familles, personnes âgées ou handicapées dans l'accomplissement des tâches et des activités de la vie quotidienne : ménage, repassage, courses, préparations des repas...

Auprès des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap, l'aide à domici-

le (auxiliaire de vie sociale diplômée) intervient pour faciliter les actes essentiels de la vie. Son rôle d'écoute et sa fonction relationnelle sont essentiels pour permettre à ces personnes de rester le plus autonome possible.

Adresse :
10 place Sainte Foy à Morlaàs.
Tél. : 05 59 33 67 23

Maison de la Solidarité Départementale de Morlaàs

Chargée de la prévention et protection de l'enfance et de la famille, cette « MSD » assure notamment la consultation de nourrissons sur rendez-vous.

Elle peut également être sollicitée pour l'aide à l'autonomie des personnes âgées ou handicapées, l'aide à

l'insertion, l'aide à l'accès ou maintien au logement et la prévention sanitaire.

Dans chaque cas de figure, il faut avant tout consulter l'assistante sociale, Frédérique Schweitzer.

Adresse : 1 rue Françoise Dolto à Morlaàs. Tél. : 05 59 72 14 72

LE MOT DU MAIRE



Lors de mes vœux dans le dernier numéro de l'Hirondelle, je vous ai annoncé une année très difficile sur le plan économique. Dans ce contexte de crise, nous avons voté une stabilisation des quatre taxes communales.

Au-delà de l'aspect économique, le premier trimestre de 2009 a été marqué par le passage d'une tempête qui a causé quelques dégâts et beaucoup de désagréments dans la commune. Nous n'avions pas le droit d'engager des secours avant la fin des intempéries, fixée à 12 heures par la préfecture, mais à 14 h 30 toutes les voies communales de Bernadets étaient dégagées grâce à l'intervention des élus et de nombreux bénévoles à qui je renouvelle mes remerciements.

Une entraide s'est organisée pour le prêt des groupes électrogènes et des chauffages individuels. Les personnes âgées, vulnérables ou isolées, ont été visitées dans la mesure du possible. L'ensemble de la population n'a pas eu trop à souffrir et il faut souligner l'intervention précieuse de pompiers bénévoles du Var et des équipes d'ERDF venues de différents départements pour remettre en service l'électricité dans des délais raisonnables.

En espérant que les prochaines intempéries surviennent le plus tard possible, je vous invite à nous faire part de vos suggestions pour améliorer le dispositif « Urgence - Sécurité » que nous avons adopté en début de mandat et que nous vous présentons de nouveau en page 3.

Suite aux dégâts touchant les arbres, une dérogation concernant les feux a été accordée par la préfecture mais je rappelle qu'elle a pris fin le 1er avril. Alors que l'été approche, je vous demande de respecter l'interdiction de feux de déchets sur la commune. Afin de favoriser le bien être de tout le monde, merci d'éviter les nuisances sonores notamment au niveau des tontes dont vous trouverez les horaires autorisés en page 4.

À la demande des associations, le forum sera reconduit à la rentrée où j'essayerai de nouveau de mettre en place un conseil des jeunes. D'ici là, je vous souhaite de bonnes vacances estivales et vous donne rendez-vous le dernier week-end de mai pour les fêtes du village. Un nouveau comité s'est constitué, je vous invite à les aider.

Gérard Soulier

Le forum des associations

• TENNIS DE TABLE •

Montée en Régionale. Promue en Régionale 3 depuis janvier, l'équipe fanion a fait connaître Bernadets à des adversaires landais et girondins. Tous ont vanté la qualité des infrastructures que propose la salle multiactivités. Jamais au complet, nous n'avons pu grappiller qu'un match nul en sept rencontres. Nous retrouverons le niveau départemental en septembre avec une seule envie: regoûter à la régionale. Au final, le bilan général est satisfaisant. Bravo aux équipes 2 et 3 qui se sont maintenues en départementale 1 tandis que l'équipe 4 a permis à de nouveaux compétiteurs de s'aguerrir.



Les pongistes de l'activité loisirs avec quelques compétiteurs.

Merci Damien. Houchang Zarmher ayant dû se faire opérer du genou, c'est Damien Rondelart qui l'a remplacé pour les entraînements des jeunes les vendredis soirs. Tous ont vivement apprécié ses compétences et sa bonne humeur.

Assemblée générale. Elle aura lieu le vendredi 5 juin à 18 heures, suivie à 19 heures de l'apéritif des sponsors.

Fête du club. Elle est programmée le samedi 20 juin avec tournoi en journée et repas en soirée. Inscriptions auprès de Marc Troubet au 05 59 33 09 73.

Entraînements d'été. Durant les mois de juillet et août, ceux qui souhaitent s'entraîner pourront disposer du traditionnel créneau du jeudi soir, de 19 à 22 heures.

Contact: Pascal Deschamps au 05 59 33 04 19.

• ACCA ET BALL-TRAP CLUB •

ACCA. Après un succulent repas partagé avec nos voisins de Saint-Castin, cette saison s'est terminée par une battue aux nuisibles où un renard a été capturé. Au cours de cette dernière battue, divers gibiers ont été vus, ce qui laisse augurer une bonne saison pour 2009-2010.

À regretter quelques intrusions mouvementées (déplacements rapides en véhicule...) sur nos territoires par des équipages de communes voisines.

L'effort entrepris cette saison pour la sécurité des battues sera toujours d'actualité pour la saison prochaine.

BTC. Le challenge interclubs s'est déroulé sur le stand de Viven le 28 mars sous une pluie battante et un vent fort. Bernadets s'est classé à la 4e place en recul d'une place par rapport à 2008 A Bernadets, c'est reparti les 25 et 26 avril.



L'équipe du Ball-trap Club de Bernadets réunie lors d'une épreuve au pas de tir couvert

ACCA: Le coup de gueule du président

Les chasseurs en battue organisée, agissent dans un cadre légal (textes de la FDC 64 validés par la préfecture). Le président de l'ACCA (association communale de chasse agréée) mandaté par le préfet pour réguler le grand gibier et les nuisibles (chevreuil, sanglier, renard et autres) détient le droit de chasse sur la commune. Il veille scrupuleusement que l'activité cynégétique perturbe le moins possible les autres usagers de l'espace naturel.

Il est tout à fait compréhensible et respectable que certains, pour des raisons de sensibilité ou de philosophie personnelle, ne soient pas favorables à la chasse. Pour autant, il n'est pas acceptable que d'aucuns, d'aucunes se permettent d'insulter des chasseurs en action, de les traiter à la fois avec violence et vulgarité. Ce genre d'incident inacceptable s'est répété à plusieurs reprises cette saison à Bernadets. S'ils venaient à se renouveler, le président se réserve le droit de leur donner la suite légale qu'ils méritent.

Le premier concours s'est déroulé sous un temps exécrable ce qui n'a pas altéré la bonne humeur de toute l'équipe et surtout n'a pas rebuté les tireurs qui sont venus en nombre. Avec six représentants parmi les finalistes, notre club s'est bien comporté. Le prochain rendez-vous sur le pas de tir est programmé les 25 et 26 juillet.

Contact: Régis Frouté au 05 59 33 04 14

• GYM ET ENTRETIEN •

Sous l'impulsion du professeur Damien Lamoulie, une nouvelle dynamique s'est instaurée cette saison dans une ambiance toujours aussi très conviviale. Notre assemblée générale aura lieu le mercredi 24 juin en soirée.



Damien Lamoulie, un professeur très apprécié à Bernadets

50 euros a été mis en place.

Sachant que des séances d'essai sont offertes, n'hésitez pas à venir nous rejoindre!

Contact: Jocelyne Walter au 06 70 71 17 29

• AMICALE LAÏQUE •

Printemps en musique. Le dimanche 22 mars s'est tenue à la salle multiactivités l'une des deux auditions annuelles de l'Amicale Laïque. Bien que le déjeuner initialement prévu ait dû être annulé par faute de participants, cette première chaude après-midi de printemps fut une vraie réussite. Elle a permis aux petits et grands de venir apprécier les progrès des élèves de l'association. Dans une ambiance conviviale, chacun a pu profiter des boissons et pâtisseries amenées par les adhérents durant l'entracte et l'animation musicale assurée par les professeurs accompagnés de quelques invités musiciens.

Le bureau de l'association tenait tout particulièrement à remercier la municipalité de Bernadets pour son soutien logistique ainsi que les vaillants bénévoles venus aider.

La seconde audition de l'année est prévue le mercredi 24 juin. Musique et grillades nous permettront de partager à nouveau une soirée sympathique. Pour ceux qui ne la connaissent pas encore, ce sera l'occasion de mieux connaître l'association avant l'assemblée générale annuelle de septembre date à laquelle seront prises, comme chaque année, les inscriptions de l'année 2009-2010.

Contact: Sabine Lalanne au 05 59 33 29 81



Audition lors du Printemps en musique.

• AÏKIDO •

Cette année, de nouveaux adhérents ont découvert l'Aïkido à Bernadets. Bien intégrés dans le groupe, ils profitent de l'expérience des anciens. Pour les plus anciens, déjà cinq années de pratique assidue à Bernadets.

À ce stade, ces élèves peuvent envisager la présentation à un passage de grande ceinture noire 1er Dan dans un proche avenir. Pour ce faire, la préparation qui est au minimum d'une année doit être encore plus intense. S'engageront-ils dans cette épreuve? Sans aucun doute!



Le groupe d'aïkido s'est étoffé cette année.

Contact: Bernard Lasserre au 05 59 68 37 72

• PARENTS D'ÉLÈVES •

Si le concours de belote du mois de février aurait mérité plus de participants, le loto de l'école a battu tous les records. Une salle pleine à craquer, des lots attractifs et appréciés, le succès a été total. L'apéritif dinatoire, organisé pour remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation, a permis de passer une agréable soirée. Les mamans, qui s'étaient largement mobilisées, avaient préparé d'excellents plats.

Place maintenant à une nouveauté pour bien finir l'année scolaire: un vide grenier organisé le dimanche 28 juin. Pensez à réserver votre emplacement auprès de Christine au 05 59 33 64 75!

Contact: Patricia Bedout au 06 67 94 55 37



Patricia Bedout et son équipe du bureau de l'APE méritent un coup de chapeau pour leur dynamisme.

• GAÛYOUS TOUSTEM •

L'hiver s'est déroulé comme d'habitude, au rythme de réunions. Lors de l'assemblée générale départementale à Mourenx, Marie Carrau a été élue au conseil d'administration départemental. Une réunion d'information pour trésoriers a eu lieu à Montardon avant un après-midi consacré à la sécurité routière qui a réuni 40 personnes.

Le repas de début d'année a eu lieu à la salle des Abénakis, à Saint-Castin, servi par Mémène. Une petite participation pécuniaire a été demandée, le reste étant pris en charge par le club.



Les Gaüyous Toustem n'ont pas manqué d'activités

Lors de la dernière assemblée générale du club, nous avons eu la joie d'accueillir dans notre conseil d'administration deux nouveaux administrateurs en la personne de Joël Sauvage et Jean-Laurent Sempé. Bienvenue dans l'équipe.

Tous les lundis et jeudis matins, les randonnées pédestres se poursuivent sous la houlette de Monique Bedout.

Dernièrement, nous avons reçu 60 membres de bureaux de 17 clubs qui composent les secteurs Luy, Léas, Gabas (cantons de Morlaàs, Lembeye et Montaner).

Contact: Jean Lacoste au 05 59 33 09 92

• COMITÉ DES FÊTES •



Le nouveau bureau du comité des fêtes

Nouveau bureau.

Un nouveau comité des fêtes a été élu avec à sa tête Bernard Carrau. Le bureau est composé de Nicolas Partaix, vice-président, François Heuga, trésorier, Frédéric Larréché, trésorier adjoint, Teddy Hourclats, secrétaire, et Patricia Carrau, secrétaire adjointe.

Trois jours de fêtes.

Les fêtes auront lieu cette année du vendredi 29 au dimanche 31 mai. Le comité fera connaître le programme en passant dans les foyers. Un défilé est programmé le samedi 16 mai.

Après une ouverture le vendredi avec le traditionnel repas, un concours de pétanque aura lieu à 14 heures le samedi avant, à 15 heures, un spectacle avec Pat, et à 22h30 la nuit blanche du comité animée par la sono Optimum. Durant tout l'après-midi, des jeux gonflables seront destinés aux enfants. Le dimanche à 12 heures, dépôt de gerbe au monument aux morts. À 12h30,

apéritif animé par une banda. À 16h30, démonstration de danse country. À 19h30, soirée grillades.

La messe décalée. Pour des raisons de disponibilité du prêtre, la messe des fêtes est programmée le dimanche 7 juin à 11 heures à la chapelle mise à disposition par M. et Mme Ferrié que nous remercions vivement.

Inscrivez-vous pour le repas. Le repas des fêtes aura lieu le vendredi 29 mai dès 19h30. Les inscriptions sont prises jusqu'au 24 mai inclus.

Contact: Bernard Carrau au 06 30 82 30 06.

• ANCIENS COMBATTANTS •

Le 23 avril, anciens combattants et sympathisants du canton sont allés visiter l'Espagne où la Garonne prend sa source. À Bossost. Un repas à Antichan, dans la vallée de la Barrouse, a été apprécié au restaurant de l'Ourse où le patron nous a raconté les « cagades », de drôles d'histoires. Nous avons ensuite visité une bergerie, avec le soleil en plus.

Le 8 mai, les cérémonies aux monuments aux morts de Bernadets et Saint-Castin ont été suivies d'un banquet au restaurant « le Castine ». Lors de la cérémonie à Bernadets, Robert Verdier a été décoré de la médaille commémorative du maintien de l'ordre en Algérie.



Le 8 mai, Robert Verdier et Gérard Tessier ont été décorés

Il s'est vu également remettre la médaille de reconnaissance de la Nation tout comme Gérard Tessier. Toutes nos félicitations aux deux récipiendaires.

Contact: Jean Lacoste au 05 59 33 09 92

LES RENDEZ-VOUS

Samedi 16 mai

Concert de variétés à la salle multiactivités

Vendredi 29, samedi 30, dimanche 31 mai

Fêtes de Bernadets

Dimanche 7 juin

Messe des fêtes à 11 h à la chapelle

Mercredi 24 juin

Audition d'été de l'Amicale laïque en soirée à la salle multiactivités

Dimanche 28 juin

Vide greniers de l'APE à la salle multiactivités

Samedi 25 et dimanche 26 juillet

Ball-trap d'été au pas de tir couvert

TEMPÊTE

Le samedi 24 janvier, la tempête « KLAUS » a soufflé sur Bernadets. Arbres déracinés, toitures endommagées, cheminées arrachées, coupure d'électricité: les dégâts et désagréments n'ont pas manqué. Heureusement, la solidarité a joué, de nombreux habitants se sont mobilisés.



Même si nous espérons que de telles intempéries ne se renouvelleront pas de sitôt, nous vous rappelons l'existence d'une commission « Urgence – Sécurité ».



Elle est composée de huit élus, chacun étant chargé de dresser un état des lieux dans son secteur. Pour leur faire remonter les informations, vous pouvez contacter Frédéric Mieyaa & Paul Cazenave (quartier Deous Hours), Cyrille Laterrade (chemins Courrèges, Bois commun, Lahonde), Yvette Bersans (routes de Morlaàs et de Saint-Castin, chemins de Séguet et de Tauziet), Christine Gressier (lotissement des hêtres et centre bourg), Joël Sauvage (route du Luy, lotissement des chênes et des pommiers), Evelyne lalanne (lotissement des Pervenches, impasse de la fontaine de David, lotissements du bois et du château, chemin de compte, haut du chemin lahonde) Yvan Debosse et Alain Doucet (route d'Anos, impasse de la fontaine de David).

LE FACTEUR A L'HONNEUR



Ici au centre de la photo, Michel Manescou a été honoré par les maires et anciens maires de Bernadets et d'Anos.

Une page s'est tournée dans la vie de Bernadets. Après plus de 17 ans de tournées à Bernadets, Michel Manescou a pris sa retraite au printemps. Se qualifiant lui-même "de la vieille école", ce facteur au grand cœur a toujours entretenu une relation

de proximité avec la population du village, rendant de précieux services tant aux personnes âgées qu'aux bénévoles des associations. Il incarnait le service public par excellence à une époque où tout devient payant.

La municipalité ne pouvait que remercier Michel. Elle lui a offert quelques bonnes bouteilles qu'il prendra le temps de savourer malgré un emploi du temps qui s'annonce bien rempli. Amateur de canards, il se lance en effet dans l'élevage d'anatides d'ornement. Tous nos vœux de réussite l'accompagnent dans sa nouvelle activité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS

En cette année de crise économique, le conseil municipal a opté pour une stabilisation des quatre taxes. Si vos impôts ont augmenté ce ne sera pas du ressort de la commune. En général, cela résulte d'une revalorisation des bases fixées par l'État. Sans oublier que la communauté de communes et le conseil général ont revu leurs taxes à la hausse.

LE POINT SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Après appel d'offres, la réalisation du PLU a été confiée au cabinet Alexandrine Vanel-Duluc implantée à Bayonne (39 bis avenue du docteur Gaudeul) pour un montant de 24 968,80 euros TTC. Une mission d'assistance au maître d'ouvrage a également été confiée au service d'urbanisme intercommunal de l'Agence publique de gestion locale pour un montant de 4 956 euros.

CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR

Moyennant le versement annuel d'un droit d'entrée de 1,20 euros par habitant, la commune a signé une convention avec le centre d'accueil de jour de Sévignacq qui a ouvert ses portes depuis trois mois. Toute personne âgée résidant à Bernadets peut désormais bénéficier de ce service moyennant une contribution de 30 euros par journée de garde. Pour tout renseignement, contacter le 05 59 77 95 91.

CALENDRIER DU TRI SÉLECTIF

Dans le cadre du ramassage des déchets du tri sélectif (journaux, magazines, papiers et cartons, emballages aérosols, conserves, canettes, boîtes métalliques, barquettes en aluminium, briques alimentaires, flacons, bidons, bouteilles et cubitainers en plastique), les containers à couvercle jaune sont ramassés les lundis des semaines impaires (et non les lundis aux dates impaires). En dehors des 1er mai, 25 décembre et 1er janvier, toutes les collectes (sélective ou ordures ménagères) sont assurées les jours fériés. Renseignements auprès du SIECTOM Coteaux Béarn Adour (05 59 04 89 26). Nous vous demandons, du reste, de bien vouloir ranger les containers les jours de ramassage de sorte qu'ils ne gênent pas la circulation ou le stationnement.

ATTENTION AUX CHIENS

La divagation des chiens dans la commune est, comme partout ailleurs, interdite. Malheureusement, comme en témoignent les poubelles éventrées, trop de chiens sont laissés livrés à eux-mêmes. L'occasion de rappeler aux propriétaires de chiens dits « dangereux » qu'ils sont tenus de les déclarer en mairie. Un simple appel téléphonique auprès de monsieur le maire n'est pas suffisant. Il faut remplir un document.

NE PAS OUBLIER DE SE FAIRE RECENSER

Pour se faire recenser, les jeunes, filles et garçons, atteignant l'âge de 16 ans doivent se présenter à la mairie, munis du livret de famille. Cette démarche est obligatoire : sans le certificat remis à cette occasion, leurs dossiers d'inscriptions aux examens ou au permis de conduire seront retardés.

RAPPEL SUR LES FEUX ET NUISANCES SONORES

Alors que l'on se dirige vers la période estivale, le conseil municipal tient à rappeler que les feux de déchets, aussi bien végétaux que ménagers, sont strictement interdits conformément au règlement sanitaire départemental.

Par ailleurs, Monsieur le maire insiste sur le fait que les tontes sont autorisées les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures, les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures. Afin de favoriser un bon voisinage, il recommande également de respecter ces horaires en cas d'utilisation d'outillage bruyant.

NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

L'an dernier, grâce aux chasseurs et tout particulièrement à Daniel Landillon, un nid de frelons asiatiques a pu être détruit par les sapeurs-pompiers à Bernadets. Malheureusement, d'autres nids sont appelés à être découverts sur la commune durant la période estivale. Merci d'en informer la mairie dès que vous en localisez un.

STAGE D'AQUARELLES

La Bernadétoise Yvonne Soulue organisera cet été, a priori en août, un stage d'aquarelles à la salle multiactivités. Renseignements et inscriptions au 05 59 33 67 58.

SHOW DEVANT A LA SALLE MULTIACTIVITES !

L'association "Flirt avec la chanson" avait fait un tabac l'an dernier à la salle multiactivités. Elle revient en concert le samedi 16 mai. En première partie, dès 18 h 30, ses élèves monteront sur scène sur des musiques de Walt Disney et des comédies musicales. Après un entracte gourmand où l'on pourra se restaurer sur place, la deuxième partie de la soirée débutera sur le coup de 20 h 30 avec les graines de stars suivies de Janelle dans un show de variétés internationales. Entrée : 10 euros (5 euros pour les étudiants et enfants de plus de 10 ans, gratuit pour les moins de dix ans).

EN BREF

➤ REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année, la municipalité a offert un repas aux Bernadétois et Bernadétoises de plus de 60 ans ainsi qu'aux employés communaux.



Les convives se sont régalez au restaurant l'Amandier à Morlaàs.

➤ EMPLOI SERVICE

Domiciliée 3 chemin privé de la Garenne, Elisabeth Zebbar propose ses services pour vous soulager des corvées de lavage et repassage. Un sac de linge (sale ou propre) pris à domicile est rendu repassé dans les 24 heures. Contact : 06 43 54 33 35.

ÉTAT CIVIL

➤ NAISSANCES

Marion Damestoy, le 16 janvier 2009.

PRATIQUE

➤ LOCATION DE LA SALLE MULTIACTIVITES

Trois modules sont disponibles selon un régime de location répondant à un règlement intérieur affiché et disponible en mairie. Locations auprès de Marie-Hélène Sallaber au 05 59 33 04 73. Il est recommandé de s'y prendre à l'avance, le planning des associations étant chargé.

➤ HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public le mardi, de 13 h 30 à 18 h 30 et le vendredi, de 10 h 00 à 12 h 30, ainsi qu'un samedi sur deux, de 9 heures à 12 h 30. Pour prendre rendez-vous avec le maire, on peut le joindre au 06 89 61 00 84 ou contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture (05 59 33 07 42).

➤ DÉCHETS VERTS

Dans le cadre de l'intercommunalité, une plate-forme de stockage des déchets verts a été aménagée à Morlaàs à côté de l'actuelle déchetterie. Voici ses nouveaux horaires d'ouverture :

- Du 1er avril au 31 octobre : du lundi au samedi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.
- Du 1er novembre au 31 mars : les lundis, mercredis et vendredis, de 14 heures à 18 heures, les samedis de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. En cas de jour férié, ouverture le lendemain sauf s'il s'agit d'un dimanche.

Concernant la déchetterie, elle est ouverte toute l'année, du lundi au samedi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

La rédaction de L'Hirondelle

Responsable : Christian Sempé

Ont collaboré à ce numéro :

Yvette Bersans, Myriam Puyoo.